



## Immigration via un contrat de travail

Par **mephysto\_old**, le **25/11/2007 à 13:03**

Bonjour,

Actuellement en Algerie, j'envisage de venir en france prochainement, j'aimerais savoir si je pourrai beneficier d'un titre de sejour via un contrat de travail, ou bien y a t'il des fonctions bien pecises avec les quels l'etranger pourrait beneficier d'un titre de sejour !

merci pour vos informations .

Mail : l\_amin@hotmail.fr

Par **mathis666\_old**, le **27/11/2007 à 02:50**

Si vous avez reussi a décrocher un contrat de travail en france vous avez automatiquement droit à un titre de séjour valable pour la durée de votre contrat de travail. Aucun poste spécifique n'est exigé.

Cordialement.

Par **mephysto\_old**, le **27/11/2007 à 17:34**

merci pour votre reponse, mais j'imagine que le plus dur reste à faire c'est à dire denicher un contrat de travail !!

merci quand même .